



## Compte rendu de réunion

<b><u>Objet de la réunion</u></b> Développement du Blackball dans les Hauts-de-France	<b><u>Date de rédaction</u></b> 17/04/2017
<b><u>Date / heure de début / durée</u></b> 15/04/2017 / 14h15 / 3 heures	<b><u>Rédacteur</u></b> Eric Vaquier
<b><u>Lieu</u></b> Billard Club de Ronchin	<b><u>Nom du fichier</u></b> CR_Reunion_Developpement_Blackball_HdF_2017-04-15
<b><u>Participants</u></b> Valéry Callens (Président de la Ligue des Hauts-de-France), Pierre Reynaert (Vice-Président de la FFB), Éric Leroux (Président de la Commission sportive nationale Blackball), Marc Massé (Directeur Technique National), Christophe Lambert (Chargé de mission auprès de la Fédération), François Loosen (Président de la Commission sportive régionale de Blackball des Hauts-de-France), Tony Vantielke (Président du club de Hazebrouck), Thomas Lozano (Membre de la Commission sportive régionale de Blackball des Hauts-de-France), Alain Brazy (Président du club de Calais), Régis Lamarre (Président du club de Boulogne-sur-Mer), Richard Dussort (représentant du club d'Amiens), Franck Basquin (Président du Country Club de Lille), Yannick Souillaert (Membre de la Commission sportive régionale de Blackball des Hauts-de-France), Olivier Pauwels (Membre de la Commission sportive régionale de Blackball des Hauts de France), Éric Vaquier (Vice-Président de la FFB)	<b><u>Destinataires (A):</u></b> Les membres du bureau de la FFB, de la Ligue des Hauts-de-France et des comités départementaux des Hauts de France, les membres de la Commission sportive régionale de Blackball des Hauts de France, le DTN, Christophe Lambert et les participants
<b><u>Absents excusés</u></b> Viviane Rouchon (Trésorière adjointe de la FFB), Jean-Pierre Guiraud (Président adjoint de la FFB), Dominique Delgove (Secrétaire de la Ligue des Hauts de France), Christophe Zeidel (Président du Comité départemental du Pas-de-Calais), Jacques Le Gohebel (Président du Comité départemental du Nord)	<b><u>Destinataires pour information (Cc):</u></b> Le secrétariat fédéral, les clubs de la Ligue des Hauts-de-France, les membres de la Commission sportive nationale Blackball



Le club de Ronchin est remercié pour accueillir cette réunion.

Eric Leroux rappelle que cette réunion se tient suite à des courriels transmis au Président de la Fédération alertant d'une situation difficile pour le développement du Blackball dans les Hauts-de-France du fait de l'obligation de louer un parc de billard à un exploitant AFEBAS local. Ce choix avait été rendu obligatoire suite à la fermeture de la salle commerciale Billard City qui accueillait jusque-là l'ensemble des compétitions régionales, ceci faute d'avoir pu racheter les billards de cet établissement.

Il précise qu'il existe un temps fédéral, dû à l'organisation d'une Fédération sportive avec ses différentes strates et les modes de prise de décisions. En ce sens la différence de culture entre l'AFEBAS et la FFB est très marquée et peut expliquer certaines incompréhensions chez les acteurs du Blackball.

Valéry Callens indique qu'il y a environ 1900 licenciés dans la Ligue dont 190 pour la discipline du Blackball, la quasi-totalité dans le Nord et le Pas-de-Calais. Parmi les 3 autres départements de la Ligue, seule la Somme a des joueurs de Blackball licenciés au club d'Amiens.

Le sujet principal de la réunion étant l'opportunité d'acquérir un parc de Blackball, Eric Leroux indique que le projet doit prévoir la pérennisation du parc de billard et donc une augmentation du nombre de pratiquants afin d'amortir l'acquisition initiale et pouvoir entretenir les billards et les renouveler, tout en remboursant les avances de trésorerie qui auront été consenties par les différents partenaires du projet (Fédération, Ligue, Comités départementaux, clubs, partenaires privés). Le risque majeur pour la Fédération étant de voir partir les joueurs vers l'AFEBAS ou la FBEP dès la saison prochaine.

Christophe Lambert précise que dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, il y a plusieurs autres associations que l'AFEBAS et la FBEP qui proposent des championnats pour des joueurs de Blackball.

Eric Leroux termine son intervention liminaire en indiquant que beaucoup de joueurs de Blackball ont un état d'esprit « clientèle » et souhaitent obtenir très vite ce qu'ils désirent. Ils doivent se montrer patients, dans le cadre fédéral. De leurs côtés, les joueurs de carambole ne doivent pas s'installer dans un conservatisme en considérant les joueurs de billard à poches comme des envahisseurs.

Membre de la Commission sportive régionale de Blackball depuis 2 ans, Tony Vantielcke exprime ses regrets et sa lassitude quant à l'absence de réponses aux différentes sollicitations exprimées à la Ligue et regrette l'absence des dirigeants. Dès la fermeture de Billard City, son club s'est investi et a porté la quasi-totalité des tournois régionaux organisés cette saison en louant le parc de billard pour un coût de 2000 euros par tournoi. Dans ce contexte, ce sont toutefois environ 200 scolaires qui ont été accueillis le vendredi, une cinquantaine de personnes souffrant d'un handicap et de nombreuses entreprises et partenaires. Les compétitions se sont déroulées le samedi et le dimanche.

Thomas Lozano, lui aussi, reproche l'absence des représentants de la Ligue, notamment lors des journées du billard scolaires, organisées depuis 4 ans. Il note toutefois les efforts faits par la Ligue et le CDB 59 pour soutenir financièrement les actions menées, mais cela sans prévision budgétaire en début de saison qui aurait permis aux organisateurs d'être plus serein quant à l'organisation de ces événements. C'est toujours au dernier moment que les subventions ont été consenties. Il propose que les organisateurs des futurs TR organisent systématiquement une opération découverte à destination des jeunes afin d'exploiter au mieux le parc de billard. Ce n'est pas le parc de billard en tant que tel qui fera venir de nouveaux

joueurs et de nouveaux licenciés, c'est l'exploitation qui sera faite de ce parc qui créera un engouement.

Valéry Callens rappelle qu'il n'est Président de la Ligue que depuis septembre dernier. Il y a peu de représentants du billard à poches au comité directeur et qu'il n'a pas été possible d'apporter une réponse rapide aux questions posées par la CSRB. Par ailleurs, la Ligue ne dispose pas d'une tutelle sur les CDB et qu'il n'a pas été possible de les réunir pour traiter du sujet de l'acquisition d'un parc de Blackball. Une ambiguïté sur les modalités de financement présentées à la Ligue a par ailleurs rendu difficile la communication sur le sujet. Les acteurs ont eu le sentiment qu'on leur demandait de subventionner l'acquisition en abandonnant toute propriété sur les billards et tout remboursement des sommes avancées.

Alain Brazy indique qu'il est membre du Comité directeur du CDB 62 ainsi que Régis Lamarre. Président du club de Calais, il a montré son ouverture au Blackball en faisant l'acquisition de 4 billards afin de développer la discipline. Le CDB 62 ne fait pas obstacle à l'acquisition du parc de billard et interviendra en temps et en heure pour que le projet aboutisse.

Thomas Lozano précise que la CSRB, dont il est membre, a mis en place le code sportif régional et un calendrier régional des compétitions, depuis 2 ans, montrant ainsi que le Blackball suit les préconisations fédérales en la matière.

Eric Vaquier prend acte de l'ensemble de ces interventions et propose que les tensions du passé soient mises de côté et que cette réunion marque le point de départ de la collaboration entre les différents acteurs : la CSRB, la Ligue, les CDB, les clubs et la FFB. Un point d'étape sera fait dans 6 mois, après le démarrage de la nouvelle saison et permettra de faire le point sur ce qui aura été accompli et éventuellement de modifier les axes de travail pour parvenir à l'objectif fixé du développement de la discipline grâce à l'acquisition du parc de billard. Il n'est pas souhaité qu'une association soit créée pour gérer le parc de billard, cela revient à la Ligue, par le biais de son Président de la CSRB, cette position étant également souhaitée par Valéry Callens.

Pour Richard Dussort, il est évident qu'il y a quelque chose à faire pour développer le billard à poches dans son département. Le travail de communication effectué par son club il y a un an commence à porter ses fruits et permet de toucher un vivier de joueurs non pratiquants FFB.

Tony Vantielcke précise que son club a supporté un coût de 250 euros par TR cette saison pour assurer la couverture photo et vidéo des tournois.

Eric Leroux se félicite de la capacité d'action et de réaction dont ont su faire preuve les clubs régionaux. Il apparaît qu'une solide base de développement est présente dans les Hauts-de-France et que l'acquisition d'un parc de Blackball permettra d'asseoir un socle de travail solide. Il sera important de montrer aux autres que la Ligue sait faire de belles choses afin de conserver ses licenciés et en conquérir de nouveaux.

Valéry Callens se montre satisfait également mais se voit au regret d'annoncer que la Ligue ne peut, à elle seule, assumer le coût de l'acquisition d'un parc de billard, sa trésorerie n'étant pas suffisante pour cela.

Christophe Lambert rappelle qu'il connaît très bien la région ainsi que l'AFEBAS et la FFB. Joueur AFEBAS au départ, il a trouvé des gens très motivés dès son arrivée à la FFB. L'AFEBAS a su faire rêver de nombreux joueurs, comme lui, pendant de nombreuses années, du fait de l'investissement de son ancien Président, businessman accompli. À l'heure actuelle, les joueurs AFEBAS qui ont déjà leur double licence sont ceux qui aiment le sport billard. La plupart des autres sont des joueurs qui aiment l'ambiance bistrot des rencontres organisées par l'association. Il y a environ 8000 licenciés AFEBAS dont 1100 dans les Hauts-de-France. Pour lui, la FFB a déjà récupéré la majeure partie des joueurs qu'elle pouvait espérer mais il reste des joueurs à convaincre et c'est l'objectif du projet de la CSRB. Deux mois avant le

début de la saison 2016-2017, les responsables de la CSRB ne savaient pas où ils allaient et déplorait le manque de soutien de la Ligue et de la CSNB. Cela peut expliquer pourquoi les membres de la CSRB sont sur la défensive et ont pu adresser des messages d'alerte au Président de la FFB. Il remercie Tony Vantielcke pour son investissement sans faille qui a permis que cette saison se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les joueurs FFB.

Pour Christophe Lambert, l'acquisition d'un parc de billards est indispensable et les actions en faveur des jeunes permettront de toucher un nouveau vivier de pratiquants. Il ajoute que l'ouverture des clubs historiques de carambole à la discipline du Blackball permettra d'accueillir les jeunes qui auront participé aux actions de découverte organisées pendant les TR. C'est ce qui a été fait au club d'Arras avec l'acquisition de 4 billards avec le soutien de la Fédération. La cohabitation se passe bien entre les pratiquants des deux disciplines et la différence de génération ne fait pas obstacle à l'entente entre tous. Tous les modes de jeu peuvent cohabiter, notamment du fait de la différence des horaires de fréquentation, les pratiquants de Carambole étant là plutôt l'après-midi et ceux du Blackball en soirée. Il rappelle que le Carambole, au départ, se pratiquait dans les bistros, comme le Blackball aujourd'hui. Le problème de l'alcool est un frein au développement chez les plus jeunes et l'entrée du Blackball dans les salles municipales permettra d'amener les plus jeunes à la pratique du billard, sport cérébral qui peut venir en complément d'un sport de défoulement.

Il faut que la CSRB se structure pour répondre au projet de développement induit par l'acquisition du parc de billards. Pour conquérir des jeunes, il faut faire appel à des jeunes et les intégrer dans les équipes dirigeantes.

Après avoir entendu ces différents témoignages, Pierre Reynaert est convaincu que la Ligue des Hauts-de-France doit se doter de cet outil de développement que constitue le parc de billards. Il demande toutefois, compte tenu du coût d'acquisition, les solutions envisagées par les responsables de la CSRB.

Eric Leroux expose que la Ligue Centre Val de Loire fait payer l'inscription aux TR, une partie de la somme servant à l'entretien et l'amortissement du parc de billards, le reste servant à doter le tournoi Mixte. Tony Vantielcke indique que ce dispositif n'est pas forcément adapté à la Ligue des Hauts-de-France.

François Loosen expose qu'un parc de 16 billards permettrait d'organiser les compétitions la saison prochaine compte tenu du nombre de joueurs et d'équipes et du potentiel de nouveaux joueurs à court terme.

Pour Christophe Lambert, les mentalités étant différentes d'une région à l'autre, il faut trouver une solution propre à la région. Il présente le principe du golf avec le droit d'entrée et le green fee applicable pour participer à un tournoi et les lots tirés au sort parmi l'ensemble des participants. Concernant le parc de billards, si le choix de la marque SUPREME est retenu, il faut s'orienter vers le modèle PRINCE, plus cher à l'unité que le modèle WINNER, mais plus adapté au transport et aux montages/démontages successifs. Il faudra prévoir une formation à destination des clubs organisateurs sur le déchargement, le montage, l'installation et le réglage des billards. La CSRB devra nommer un responsable technique chargé de vérifier que les clubs retenus pour l'organisation d'un TR ont bien été formés.

Concernant le bouclage financier du projet, les devis suivants ont été obtenus par la CSRB :

- Billard PRINCE : 1450€ l'unité
- Stockage : 160€ HT par mois
- Transport : entre 320€ HT et 600 HT A/R selon la distance
- Couverture vidéo LBEI : 2000€ pour la saison
- Montant payé par les organisateurs de TR pour le parc de billard : 1500€ par TR

- Il est prévu d'organiser 8 TR par saison sportive et de louer le parc à des utilisateurs extérieurs afin de couvrir les frais de renouvellement de tapis notamment.

Concernant le transport, il est demandé à François Loosen de se faire préciser si les coûts indiqués dans le devis comprennent bien la totalité des rotations du camion.

Le budget initial pour l'acquisition du parc est ainsi estimé à 25000 euros.

La Ligue des Hauts-de-France demande donc le soutien de la Fédération et des 5 CDB de la Ligue pour recueillir la somme nécessaire au financement initial. Valéry Callens précise qu'il s'agit d'avances de trésorerie (prêts) qui seront remboursées sur 5 ans et non pas de subventions versées.<sup>1</sup>

Eric Vaquier précise que, si 2 CDB n'ont pas de joueur de Blackball à ce jour et si celui de la Somme n'en a que 6, cela n'exclut pas de fait ces 3 CDB qui peuvent voir dans ce projet l'opportunité de voir une équipe se créer sur leur territoire ou donner l'occasion à certains clubs de se doter de Blackball pour augmenter et éventuellement rajeunir leur effectif.

Pierre Reynaert indique que l'acquisition du parc sera mentionnée lors des prochaines demandes de subventions formulées aux départements (par les CDB) et à la région (par la Ligue), qui pourront prendre en compte cet achat dans le versement de leur subvention 2018. Si des sommes sont versées en ce sens, elles viendront en diminution des remboursements à effectuer aux partenaires qui auront obtenu ces subventions.

Tony Vantielcke est en contact avec des entreprises qui sont intéressées pour être partenaires des manifestations, ce qui assurera l'équilibre financier de l'opération dont les dépenses et recettes annuelles sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Dépenses annuelles		Recettes annuelles	
Stockage	2400	Droits organisateurs	12000
Transport	3600	Partenariat	1000
Remboursement emprunt	5000		
LBEI	2000		
<b>Total dépenses</b>	<b>13000</b>	<b>Total recettes</b>	<b>13000</b>

François Loosen contactera JD Billard pour un devis complémentaire et Christophe Lambert verra avec Toulet pour une proposition.

Compte tenu du délai de production des billards qui est de 2 mois, et de la nécessité de communiquer rapidement à destination des licenciés actuels et pouvoir convaincre de nouveaux joueurs de rejoindre la FFB, ce projet sera présenté au prochain bureau fédéral par Pierre Reynaert et Eric Vaquier. Valéry Callens organisera ensuite une réunion avec les 5 CDB pour présenter les éléments financiers et recueillir leurs intentions quant au financement de l'opération.

La séance est levée à 17h15.

1 Les parts perçues par les CDB sur la licence FFB sont :

Aisne	18€
Nord	11€
Oise	13€
Pas-de-Calais	11€
Somme	13€

La part perçue par la Ligue est de 14€